

VII. LES FAISEURS D'OPINION EN MATIÈRE DE LIBRE-ÉCHANGE

Il ressort manifestement des attitudes sur la gestion des négociations de libre-échange par le gouvernement fédéral que les Canadiens pensent qu'on ne leur a pas fourni suffisamment de renseignements au sujet de l'Accord. Les recherches antérieures démontrent également que de nombreux Canadiens estiment nécessaire d'avoir plus de renseignements sur les détails d'un accord de libre-échange, et ses conséquences possibles. Cela amène à se demander à qui les Canadiens sont les plus susceptibles de s'adresser pour obtenir ces renseignements; on leur a donc posé la question suivante :

En pensant aux différentes personnes dont vous respectez l'opinion sur l'Accord de libre-échange, sur l'opinion de qui vous basez-vous le plus pour vous faire une idée sur l'Accord de libre-échange depuis sa signature ...?

Les résultats sont indiqués au Tableau 13, qui donne également les réponses à une question semblable, posée avant la signature de l'Accord; on avait alors interrogé les Canadiens sur les sources d'information qu'ils consulteraient probablement si un traité était signé.

Tableau 13

FAISEURS D'OPINION EN MATIÈRE DE LIBRE-ÉCHANGE

	AOÛT 1987 %	OCTOBRE 1987 %
<u>SE BASERAIT LE PLUS SUR L'OPINION DES ...</u>		
économistes et autres spécialistes	40	25
chefs d'entreprises	20	15
médias d'information	13	29
dirigeants du gouvernement fédéral	9	11
dirigeants du gouvernement provincial	6	11
chefs syndicaux	8	6